



COMMUNE DE FILLIÈRE

Fillière, le 23 mars 2026

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du **Conseil Municipal d'installation de la Commune de FILLIÈRE**, qui se tiendra le :

Vendredi 27 mars 2026 à 19h30
à la salle Tom Morel
(188 rue des Fleuries - Thorens-Glières – 74 570 FILLIÈRE)

Le Maire
Christian ANSELME

ORDRE DU JOUR :

1. *Ouverture de la séance d'installation du Conseil Municipal*
2. *Désignation du secrétaire de séance*
3. *Approbation du procès-verbal de la séance du 23 février 2026*
4. *Élection du Maire de la commune de Fillière*
5. *Élection des Maires délégués des communes déléguées*
6. *Détermination du nombre d'adjoints au maire*
7. *Election des adjoints au maire*
8. *Désignation des conseillers délégués*
9. *Lecture de la charte de l'élu local par le maire élu*